Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le

ID: 031-213102593-20241015-D202410154-DE



Commune de LACROIX-FALGARDE Avenue des Pyrénées 31120 LACROIX-FALGARDE

Nombre de conseillers en exercice: 19

Présents: 11
Votants: 16
Procurations: 5

<u>Date de la convocation</u>: 09/10/2024 <u>Lieu de séance</u>: salle du Conseil Municipal CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2024
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

<u>PRESENTS</u>: Jean-Daniel MARTY, Bruno CARNAROLI, Elsa DESCAILLOT, Marie ORRIOLS, Isabelle BOY, Célyne LERIVEREND, Jérôme CARLES, Christophe DESOUTTER, Emmanuelle BIREMBAUX, Thierry DAVID, Emmanuelle LETHIER

<u>PROCURATION</u>: Denis MIQUET à Emmanuelle BIREMBAUX, Janine REDON à Jean-Daniel MARTY, Haline SAYAH à Isabelle BOY, Stéphane MAZIERES à Christophe DESOUTTER, Marie BERNAL à Marie ORRIOLS

ABSENTS: Gérald MOISSET, Stéphane SCHWARTZ, Emilie REGIS

SECRETAIRE DE SEANCE : Célyne LERIVEREND

20241015-4 - TARIFS ALAE : DÉLIBÉRATION CORRECTIVE :

Par la délibération 20240528-06 en date du 28 mai 2024, le conseil municipal a adopté les tarifs ALAE pour l'année 2024/2025.

Suite à l'interrogation de nombreux parents, un correctif s'impose pour préciser qu'il s'agit bien de tarifs mensuels. L'appellation « Tarifs journée » (correspondant à l'accueil de l'enfant sur une journée pleine) prêtant à confusion.

Rappel tarifs votés en mai 2024 :

QF	TARIF JOURNÉE (Lacroix et communes avec participation financière)	TARIF JOURNÉE (Communes extérieures ne proposant pas de participation financière)	TARIF MIDI (Lacroix et communes avec participation financière)	TARIF MIDI (Communes extérieures ne proposant pas de participation financière)
< 800	32	37	19	24
De 800 à 1999,99	39,5	44,5	26,5	31,5
>2000	42,5	47,5	29,5	34,5

Monsieur le Maire propose de maintenir ces tarifs mensuels ALAE pour l'année 2024/2025 comme présenté ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De maintenir les tarifs proposés dans la grille tarifaire ci-dessus.
- De préciser qu'il s'agit bien de tarifs mensuels.
- De dire que cette délibération annule et remplace la délibération 20240528-06 adoptée le 28 mai 2024.

Fait à Lacroix-Falgarde le 15 octobre 2024

Le Maire,

Jean-Daniel MARTY